

Séance du 6 mars 2014

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 28 février 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Barrère, Conseillers Municipaux.

**A DONNE POUVOIR** : Mme Loupien-Suares à Mme Thicoïpé.

**EXCUSE** : M. Ugalde.

**ABSENT** : M. Arandia.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

M. le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE** - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du conseil municipal du 31 mars 2008 (n° 2), du 24 juillet 2008 (n° 16 et 31), du 23 octobre 2008 (n° 52), du 4 juin 2009 (n° 9), du 10 février 2011 (n° 4) et du 20 octobre 2011 (n° 17) :

- 22 janvier 2014 – Ticket Découverte – Vacances d'hiver du 17 au 28 février – Libreplume : atelier d'écriture poétique pour les enfants âgés de 7 à 11 ans – Montant : 400 € - Ré-Création : danse – initiation à la danse modern/jazz pour les enfants de 6 à 17 ans – Montant : 175 € - Isabelle Karas : atelier de calligraphie pour les enfants de 8 à 12 ans – Montant : 144 € - Véronique Dentel, association l'arsenal de Saint-Esprit : atelier mosaïque pour les enfants de 6 à 17 ans – Montant : 210 €.
  
- 24 janvier 2014 – Rapport d'expertise désordres bibliothèque universitaire – Introduction d'un référé provision et d'une requête indemnitaire au fond – Mission confiée au cabinet Coudray sis à Rennes.
  
- 27 janvier 2014 – Quartier Mousserolles – Avenue du Prissé – Création d'une contre allée – Avenant de transfert du marché de la société Screg Sud-Ouest à la société Colas Sud-Ouest, suite à l'apport d'actifs effectué entre les deux sociétés.
  
- 28 janvier 2014 – Maintenance du matériel péager et de la gestion des parcs de stationnement – Société Thales communications et security SA – Montant : 178 820 € HT – Durée : 2 ans.
  
- 29 janvier 2014 – Fourniture d'abris enterrés pour compteurs d'eau potable – Résiliation pour un motif d'intérêt général du marché n° 13112 conclu avec la société MTP Entreprise.
  
- 30 janvier 2014 – Opération de rapatriement à titre préventif des juments du site d'Ansot en raison des conditions climatiques du mois de janvier 2014 - Location d'une parcelle de 2 hectares à Monsieur Peyo Labéguerie – Contrat prévu du jeudi 30 janvier au samedi 15 février 2014 (durée pouvant être prolongée en cas de nécessité) – Montant du loyer mensuel par jument : 300 €.
  
- 31 janvier 2014 – Achat de consommables informatiques en groupement de commandes avec le CCAS pour une durée d'un an reconductible deux fois pour la même durée sous forme de marchés à bons de commande – Lot 1 : consommables pour imprimantes et fax – Société Dyadem – Montants mini et maxi annuels : 20 000 € et 50 000 € HT ; Lot 2 : supports magnétiques – Société Dyadem – Montants mini et maxi annuels : 1 000 € et 4 000 € HT ; Lot 3 : papier photo, papier pour traceur et étiquettes – Société Esi France – Montants mini et maxi annuels : 1 000 € et 4 000 € HT ; Lot 4 : petit matériel informatique - Société Dyadem – Montants mini et maxi annuels : 1 500 € et 6 000 € HT.
  
- 3 février 2014 – Avenant au contrat d'assistance du logiciel « Concerto Opus » conclu avec la société Arpège, pour l'adjonction de « Concerto Opus Facture Guichet » - Redevance annuelle de 120 € HT/an.
  
- 4 février 2014 – Contrat de maintenance concernant les couches systèmes et applicative de plusieurs serveurs informatiques, conclu avec la société Les Développements Durables – Montant annuel : 12 000 € HT – Durée : un an, reconductible deux fois pour une durée d'un an.
  
- 4 février 2014 – Contrat de maintenance concernant les licences d'utilisation du logiciel Descartes Gecimcad, conclu avec la société Descartes (dessin et cartographie assistés par ordinateur) – Montant annuel : 1 524,49 € HT – Durée : un an, reconductible deux fois pour une durée d'un an.

- 4 février 2014 – Contrat de maintenance « Advantage Ultra Comet » concernant l'onduleur Comet S31 et conclu avec la société Schneider Electric – Montant annuel : 2 559,50 € HT – Durée : un an, reconductible deux fois pour une durée d'un an.
  
- 5 février 2014 – Fourniture de carburants pour les besoins des services municipaux – SP 95 et Gazole – Résiliation pour un motif d'intérêt général du marché n° 14001 conclu avec la société Mendiboure.
  
- 7 février 2014 – Convention relative à la pose coordonnée et à l'enfouissement des différents réseaux électriques et communications électroniques du n° 63 au n° 83 avenue Duvergier de Hauranne – Société Numéricable - Coût pris en charge à hauteur de 40 % par la Ville, soit 3 370 € HT.
  
- 7 février 2014 – Levés topographiques et détection de réseaux d'adduction d'eau potable pour la Régie des eaux – Groupement d'entreprises Geosat-Geoscope – Montant : 114 713,90 € HT.
  
- 20 février 2014 – Fourniture les plus courantes pour l'entretien en régie des espaces verts – Marchés à bons de commande pour une durée d'un an reconductible deux fois pour la même durée - Lot n° 1 : herbicide – Société BHS - Montant maxi annuel : 2 500 € HT ; Lot n° 2 : gazons ornementaux et de terrains de sports — Société Euralis Distribution Espaces Verts - Montant maxi annuel : 10 000 € HT ; Lot n° 3 : achat de fertilisants pour les espaces verts – Société Euralis Distribution Espaces verts – Montant maxi annuel : 12 000 € HT ; Lot n° 4 : achat paillage bois – Société Loreki – Montant maxi annuel : 5 500 € HT.
  
- 21 février 2014 – Requête n° 14BX00219 déposée par l'association de défense de l'environnement des citoyens habitant Bayonne Nord (ADECH) auprès de la cour administrative d'appel de Bordeaux – Désignation de Maître Pintat pour assurer la défense de la commune.
  
- 24 février 2014 – Stabilisation, consolidation et mise en sécurité des ruines du château de Marracq – Avenant au marché n° 13015 conclu avec la société Arrebat – Montant travaux supplémentaires : 27 126,12 € HT portant le montant du marché à 313 058,12 € HT, soit une augmentation de 9,49 %.
  
- 24 février 2014 – Contrat pour 9 emplacements d'affichage publicitaire sur les domaines public et privé de la ville avec la société Exteriormédia – Durée 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014 – Montant de la redevance : 600 € HT annuel par m<sup>2</sup> d'affichage.
  
- 25 février 2014 – Requête n° 1301526-2 déposée auprès du tribunal administratif de Pau par les consorts Mouquet sollicitant l'annulation du permis de construire modificatif n° PC 064 102 12 B0040 01 délivré le 24 avril 2013 au profit de M. Yann Drean – Défense assurée par la Ville.
  
- 26 février 2014 – Convention d'occupation du domaine public (mail Chaho Pelletier) pour l'espace restauration « Village Gourmand – Comptoir Paysan » fêtes de Bayonne 2014 à 2016 – Syndicat Euskal Herriko Laborarien Bastasuna - Montant de la redevance : 4 000 € par an.

- 26 février 2014 – Contrat de mise à disposition des locaux sis au rez-de-chaussée du 42 rue Poissonnerie à l'association Office de Commerce de Bayonne -- Durée : 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014) – Montant du loyer mensuel révisable : 300 € pendant la présence de la Boutique du Patrimoine (déménagement prévu au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2015) puis 500 € payable trimestriellement à terme à échoir.

- 27 février 2014 – Régie du stationnement – Travaux de génie civil et de manutention – Entreprise Spie Sud-Ouest – Montant : 46 370 € HT – Durée : deux ans reconductible deux fois pour une période d'un an.

- 27 février 2014 – Régie des eaux – Renouvellement de canalisations avenue 14 avril – Groupement Hiriart/Sogea – Montant : 328 785 € HT.

- 28 février 2014 – Reconstruction du pont de Compagnet sur le chemin de halage – Groupement Etchart/Coda – Montant : 399 461,30 € HT.

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce compte-rendu.

Ont signé au registre les membres présents.